Report du Brexit : la stratégie originale de Boris Johnson



Article rédigé par FranceTV Info, le 21 octobre 2019

Le gouvernement a été contraint d'adresser ce courrier en vertu d'une loi, mais Boris Johnson reste toujours opposé à un report. Il a expédié une autre lettre pour expliquer qu'il ne voulait pas de nouveau délai.

Le gouvernement britannique va devoir racheter un carnet de timbres. L'adoption d'un amendement par la Chambre des communes a provoqué <u>un nouveau report</u> de la décision <u>sur l'accord du Brexit</u>. Le Premier ministre britannique Boris Johnson a donc été contraint d'adresser une lettre réclamant un report du Brexit pour respecter la loi "Benn Act", du nom du député travailliste Hillary Benn qui l'avait présentée à la Chambre des communes.

Farouchement opposé à un tel report, le chef du gouvernement n'a pas signé cette lettre, selon une source au sein de ses services. Le locataire du 10 Downing Street a d'ailleurs envoyé une deuxième lettre, signée celle-ci, pour spécifier qu'il ne voulait pas de ce délai. Dans ce courrier, Boris Johnson explique qu'il a été légalement contraint de demander le report après le vote des députés britanniques.

Par ailleurs, une troisième lettre a été écrite par l'ambassadeur britannique à l'Union européenne, Tim Barrow, pour préciser que celle réclamant un délai est uniquement envoyée pour se plier à la loi. Elle stipule que si aucun accord de sortie n'est approuvé par le Parlement britannique d'ici au 19 octobre, le Premier ministre doit réclamer un report du Brexit, prévu le 31 octobre, au 31 janvier 2020.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur

https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/la-grande-bretagne-et-l-ue/royaume-uni-boris-johnson-n-a-pas-sign